



FEDERATION DES QUILLEURS "ARDENNES ET GAUME"



ET FRANCOPHONES DE BELGIQUE a.s.b.l.

SECRETARIAT DE LA C.S.I.

Rue des Alliés, 65 à 6800 LIBRAMONT-CHEVIGNY Tél : 061 / 22.44.36 Gsm : 0494 / 19.06.60

Réunion du jeudi 19 juin 2018

Compte rendu de réunion C.S.I. qui s'est tenue au local « La Gaumaise » à Florenville, en présence de : Christophe ANTOINE, Jean-Pierre MACHUROT, Bernard TITECA, Jean-Marie TURCHI et Nathalie PRIGNON.

Excusé : René BASTIN

Absent : Bruno HABAY

La séance est ouverte à 20h15.

1. Relevé des clubs (locaux) pour les différentes compétitions :

- ⇒ Club 132 : Lavacherie Borsalino : individuel et tandem ;
- ⇒ Club 139 : Les Rois de Lavacherie : individuel et tandem ;
- ⇒ Club 202 : Q Club Rivage Sommethonne : individuel et tandem ;
- ⇒ Club 207 : Boule Gaumaise Lahage : individuel ;
- ⇒ Club 233 : Q.C. Couarail : individuel ;
- ⇒ Club 235 : Chez Eugène et Odile : individuel et tandem ;
- ⇒ Club 238 : Bellifontains : tandem ;
- ⇒ Club 247 : B.C. Sainte-Marie Karaquillos : individuel et tandem ;
- ⇒ Club 254 : Le Grand Virage : individuel et tandem ;
- ⇒ Club 256 : Dampicourt Quirailleurs : tandem.

2. Calendriers saison 2017-2018 pour les individuels :

| | |
|-----------------------|-------------------------|
| 1 Karaquillos (247) | du 24/09/18 au 11/10/18 |
| 2 Lavacherie (132) | du 29/10/18 au 15/11/18 |
| 3 Rivage (254) | du 03/12/18 au 28/12/18 |
| 4 Margut (235) | du 07/01/19 au 24/01/19 |
| 5 Couarail (233) | du 11/02/19 au 28/02/19 |
| 6 Bellefontaine (207) | du 18/03/19 au 04/04/19 |

3. Calendriers saison 2017-2018 pour les tandems :

| | |
|-----------------------|-------------------------|
| 1 Rivage (202) | du 01/10/18 au 25/10/18 |
| 2 Margut (235) | du 12/11/18 au 29/11/18 |
| 3 Couarail (256) | du 10/12/18 au 10/01/19 |
| 4 Bellefontaine (238) | du 28/01/19 au 14/02/19 |
| 5 Karaquillos (247) | du 04/03/19 au 21/03/19 |
| 6 Lavacherie (139) | du 08/04/19 au 30/04/19 |

4. Catégorie des joueurs pour la saison 2018- 2019 :

Les catégories des joueurs seront légèrement modifiées pour la saison prochaine.

Super Elites : 780 et plus

Elites : de 710 à 779

A : de 675 à 709

B : de 640 à 674

C : de 600 à 639

F : inférieur à 600

Senior A : 675 et plus

Senior B : de 610 à 674

Senior C : inférieur à 610

DA : 600 et plus

DB : inférieur à 600

- Pour les personnes désirant jouer dans une autre catégorie que la leur, ils doivent simplement en faire la demande, dans les plus brefs délais, par email à nathalie.prignon@hotmail.be
- Les vainqueurs en tandem C (BRAHY Tony 236 - HERBEUVAL Xavier 236) et les vainqueurs en tandem F (CRAVATTE Joël 110 - CRAVATTE Kévin 110) montent automatiquement dans la catégorie supérieure.

5. Dates et locaux pour les finales des individuels 2018-2019 :

Les finales auront lieu au Karaquillos le vendredi 10/05/2019 et le vendredi 07/06/2018.

6. Divers :

- La soirée des quilleurs aura lieu le samedi 15 juin 2019. Bloquez déjà vos agendas.
- La commission a évoqué le problème de l'augmentation de la participation du CSI de 0,02 centimes à la boule. Les membres de la commission proposent de rejoindre la décision du trésorier. Celle-ci est d'accepter une indexation de 0,01 centimes à la boule pour le moment.
- La commission évoque le problème d'arbitrages et elle rejoint l'idée du secrétaire général parue dans le compte rendu du CA du 21/03/2018.

A savoir : « *Le principal problème, que pratiquement tous (les tenanciers) ont évoqué, est la difficulté d'arbitrage des diverses compétitions organisées par la fédération. Il leur est répondu qu'il s'agit là d'un problème qui ne relève pas de la fédération mais qui est de la responsabilité des clubs qui demandent à recevoir une compétition et pour laquelle ceux-ci perçoivent des frais d'arbitrage qui proviennent des droits de participations des compétiteurs. Toutefois, les membres des commissions de la fédération étudieront les possibilités de résoudre ou d'améliorer ce problème* ».

- Le chef des sports national, Marc Authelet, nous a avertis que Dylan Ory et Kévin Denis étaient sélectionnés pour le championnat du monde des jeunes à Eyselshoven. Cette compétition se déroulera du 21/07/2018 au 27/07/2018. Un courrier, avec talon à remplir et à renvoyer au secrétaire, leur a été envoyés afin que la fédération leur verse une prime pour dédommager une partie de leurs frais.
- La secrétaire de la CSI demande que les joueurs transmettent **tous les changements d'informations les concernant (adresses, gsm, ...)** au secrétaire de leur club. Les joueurs et/ou les secrétaires des clubs doivent **impérativement** transmettre ces informations, dans les plus brefs délais, au secrétaire général Bernard Titeca titeca.ben@gmail.com ou à la secrétaire de la CSI Nathalie Prignon nathalie.prignon@hotmail.be.

La séance est levée à 22h00.

Rapport dressé par Nathalie Prignon.

Secrétaire CSI

Libramont, le 27/06/2018.